ClubPSCo

Le club des Prestataires de Services de Confiance

Mémorandum du certificat qualifié eIDAS

ClubPSCo
Le club des Prestataires de Services de Confiance

3 étapes pour obtenir un certificat qualifié

1. Faire une demande auprès d'un Prestataire qualifié
2. Valider la commande de certificat à l'occasion d'une étape de vérification d'identité
3. Récupérer les moyens d'accès et d'utilisation de son certificat

ClubPSCo
Le club des Prestataires de Services de Confiance

Où obtenir des certificats qualifiés sur le marché français ?

Nom du fournisseur	Lien de commande d'un certificat qualifié
CEGEDIM	https://psco.cegedim.com/documents.html
TESSI – Certigna	https://www.certigna.com/signature-electronique-des-documents/
Cryptolog	https://www.universign.com/
Docaposte - Certinomis	www.certinomis.fr
CertEurope	https://www.certeurope.fr/commandez-votre-certificat/
Chambersign France	https://www.chambersign.fr/eiducio-plus/
Universign	https://www.universign.com/fr/contactez-nous/
LexPersona	https://lex.community

1. Commande à l'image d'un site de eCommerce ou via le formulaire de contact sur le site du fournisseur
2. Fourniture de justificatifs d'identité lors de l'étape de validation de la commande au cours d'un face à face physique

ClubPSCo
Le club des Prestataires de Services de Confiance

Processus de demande d'un certificat qualifié

2 étapes : constitution du dossier et validation de la demande

Vous
(votre représentant)

Porteur

Fournisseur

Autorité d'enregistrement

1 Constitution du dossier
2 modes

2 Contrôle du dossier et de l'identité

Papier  OU Dématérialisé 

Face à face physique 

Face à face physique

- Prise de rdv avec un opérateur
- Vérification du dossier
- Vérification du justificatif d'identité

NB : Un processus de face à face à distance est techniquement possible, il est laissé à la libre appréciation du fournisseur de recourir ou non à un service de vérification à distance certifié PVID

ClubPSCo
Le club des Prestataires de Services de Confiance

Récupérer les moyens d'accès et d'utilisation de son certificat

Remise d'un moyen physique

Le fournisseur me remet un support cryptographique (clé USB ou carte à puce)

L'accès se fait en connectant le support sur mon ordinateur

Je choisis un code PIN et le saisis pour débloquer l'accès à mon certificat

Une fois la demande validée par l'opérateur d'enregistrement, le fournisseur se charge de remettre au porteur un support matériel permettant de générer son certificat et de l'utiliser ultérieurement.

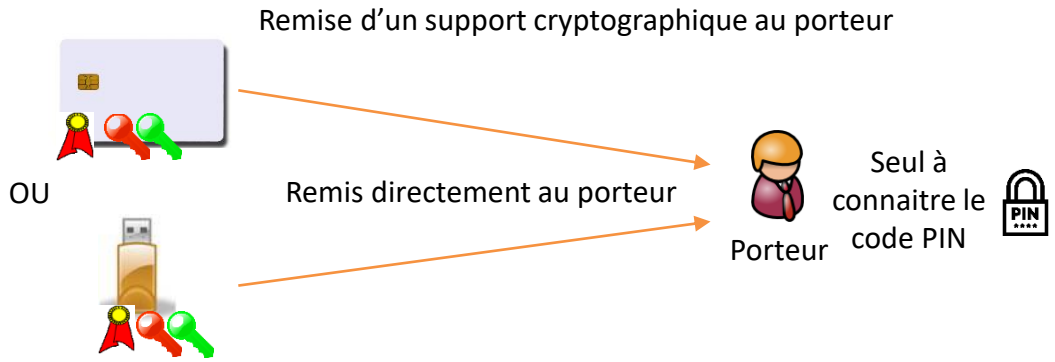

Le porteur est le seul à disposer de la clé privée (support cryptographique) et du moyen permettant d'y accéder (le code PIN)

NB : En fonction du choix du fournisseur, il existe également des processus pour lesquels les clés privées des porteurs sont stockées dans un HSM sous le contrôle du fournisseur

ANNEXES

ClubPSCo
Le club des Prestataires de Services de Confiance

Sommaire

Contexte règlementaire du certificat qualifié

Exigences, garanties et cycle de vie du certificat qualifié

Comment obtenir un certificat qualifié sur le marché

ClubPSCo
Le club des Prestataires de Services de Confiance

Contexte règlementaire du certificat qualifié

Le certificat qualifié est

Support de la **signature qualifiée et de la signature avancée reposant sur un certificat qualifié**	Emis par un **PSCo qualifié**	Généré et stocké sur un support cryptographique qualifié ou pas (niveau QCP-n ou QCP-n-QSCD)

Le certificat qualifié est encadré par des standards techniques internationaux

ETSI EN 319401 pour les exigences à respecter par le PSCo	ETSI EN 319411-1 pour les exigences communes à la production d'un certificat électronique	ETSI EN 319411-2 pour les exigences spécifiques aux certificats qualifiés

ClubPSCo
Le club des Prestataires de Services de Confiance

Pourquoi disposer d'un certificat qualifié

Avoir des garanties solides dans les transactions de signature

- Fournisseurs audités, contrôlés et validés par les Etats-Membres
- Fiabilité sur l'identité du porteur de certificat (face à face physique, PVID, contrôle des justificatifs)
- Contrôle exclusif sur la clé privée
- Algorithmes cryptographiques à l'état de l'art

Recourir à une offre d'un fournisseur reconnu sur le marché

- Qualification à renouveler tous les 2 ans
- Suivi des risques
- Hébergement et exploitation de haut niveau
- Suivi des incidents de sécurité

ClubPSCo
Le club des Prestataires de Services de Confiance

Processus de demande d'un certificat qualifié

2 étapes : constitution du dossier et validation de la demande

Porteur	Autorité d'enregistrement
Constitution du dossier 2 modes	Contrôle du dossier et de l'identité 2 modes
Papier  OU Dématérialisé 	Face à face physique  OU Face à face distant via PVID  Contrôle hybride (automatisé + validation par un opérateur)

ClubPSCo
Le club des Prestataires de Services de Confiance

Réaliser le processus de contrôle et de vérification d'identité

2 mécanismes possibles

Face à face physique

- Prise de rdv avec un opérateur
- Vérification du dossier
- Vérification du justificatif d'identité

Face à face distant

- Contrôle vidéo hybride des justificatifs d'identité (automatique + opérateur)
- Contrôle du vivant (prises de photos, de vidéos durant le processus d'enregistrement, challenges) via un téléphone ou un ordinateur
- Eventuellement prise de rendez-vous visioconférence avec un opérateur

ClubPSCo
Le club des Prestataires de Services de Confiance

Quelques points à prendre en compte pour un certificat qualifié

Durée de vie d'un certificat qualifié	2 ou 3 ans en général *Renouvelable sur le même support cryptographique 1 fois pour les certificats remis au porteur*
Niveau du moyen d'identification pour l'accès à distance	MIE Substantiel ou équivalent reconnu par l'Etat-Membre. *Ce ne sont donc pas n'importe quelle clé d'authentification ou application mobile d'authentification qui peuvent être utilisées*
Identification à distance	Réalisée par un PVID certifié pour le processus d'identification de la demande de certificat *et éventuellement pour le processus d'accès à la clé privée lors d'une transaction de signature*